



Regione Lombardia

PARTENARIAT ADMINISTRATIF EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE

ENTRE

LE QUÉBEC ET LA LOMBARDIE

Le 14 mai 2009, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le président de la Région de Lombardie, M. Roberto Formigoni, se sont rencontrés à Montréal. À l'issue de cette rencontre, une déclaration commune visant à renforcer la coopération bilatérale existante entre le Québec et la Région de Lombardie en matière de recherche, science et technologie ainsi que d'accords industriels a été signée.

Dans cette perspective, un groupe de travail formé de représentants du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE), de la Délégation du Québec à Rome, de l'Antenne économique du Québec à Milan, et de la Direction générale de la présidence de la Région de Lombardie - Direzione Centrale Programmazione Integrata – Struttura Università e Ricerca (avec le support technique de la Société Régionale CESTEC) a évalué les possibilités et opportunités de collaboration entre le Québec et la Région de Lombardie et a mis en place un programme conjoint de coopération en matière d'innovation et d'accords industriels et technologiques.

Quatre initiatives identifiées en 2009 et mises de l'avant en 2010 ont découlé de ces discussions. Les réalisations comprennent la mise en place d'un programme destiné à favoriser la concrétisation d'accords industriels et technologiques (PAIT), une rencontre entre chercheurs québécois et italiens dans le domaine des sciences de la vie (maladies mentales) en septembre 2010 et l'échange d'information sur le soutien aux projets. D'autre part, une rencontre de nature industrielle et technologique (y inclut le domaine de la recherche et innovation industrielle) entre un district technologique italien et un créneau d'excellence québécois est prévue en 2011.

La Région de Lombardie et le Québec souhaitent réaliser les initiatives suivantes pour la période 2011-2012 :

- I. l'organisation en 2011, d'une rencontre industrielle et technologique en Lombardie entre un créneau d'excellence québécois et un district technologique lombard appartenant à un secteur prioritaire d'intérêt commun, soit celui des technologies agroalimentaires. Cette rencontre sera réalisée en collaboration avec les organismes gouvernementaux dont sont issus les membres du groupe de travail indiqué ci-dessus. De façon réciproque, une rencontre industrielle et



Regione Lombardia

technologique entre un créneau d'excellence québécois et un district technologique lombard appartenant à un secteur prioritaire d'intérêt commun à convenir entre le Québec et la Région de Lombardie sera organisée au Québec en 2012;

- II. un Programme d'accord industriel et technologique (PAIT) dont l'objectif est de soutenir les entreprises du Québec et de la Lombardie dans leur recherche de partenaires potentiels et de faciliter les transferts technologiques de part et d'autre, avec ou sans l'appui d'un centre de recherche et développement;
- III. la mise en place d'actions ciblées en matière de recherche et développement dont une rencontre entre chercheurs du Québec et de la Lombardie dans un secteur à déterminer;
- IV. l'échange d'information sur les programmes de soutien aux projets de collaboration internationale dans l'objectif de développer des collaborations ou des projets communs dans certains secteurs à haut contenu technologique et scientifique.

Le détail et les modalités de ces initiatives sont précisés en annexe.

Comité de suivi

Un comité de suivi composé des représentants du Québec et de la Région de Lombardie est créé pour assurer le suivi des projets et procéder à leur évaluation.

Fait à Milan, le 9 mai 2011, en double exemplaire, en langues française et italienne.

Yves Lafortune
Directeur Europe
Direction générale des affaires
économiques internationales
Ministère du Développement
économique, de l'Innovation et de
l'Exportation

Armando De Crinito
Direttore Funzione Specialistica
Struttura Università e Ricerca
Direzione Generale Presidenza
Regione Lombardia



ANNEXE

I. Rencontres industrielles et technologiques entre les créneaux d'excellence et grappes industrielles du Québec et les districts technologiques de la Lombardie

Objectif général

L'objectif de ces échanges est de renforcer des liens économiques entre le Québec et la Lombardie en stimulant les partenariats industriels, scientifiques et technologiques.

En outre, ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche québécoise de renforcement des créneaux d'excellence et vise à développer des synergies et générer des retombées économiques pour les deux régions concernées.

Les intervenants des « clusters » (créneaux d'excellence, des grappes industrielles et des districts technologiques) au Québec et en Lombardie seront consultés en vue de déterminer le ou les secteurs les plus porteurs pour une collaboration entre le ou les clusters.

Objectifs spécifiques / Résultats attendus

- Développer de nouvelles opportunités de coopération industrielle et technologique entre les créneaux d'excellence québécois et les districts technologiques lombards ;
- Échanger des idées et cibler des projets innovants d'intérêt commun, tels que des transferts de technologies et d'expertise ;
- Faire interagir les acteurs clés pour mener à bien ces projets conjoints ;
- Partager les meilleures pratiques en matière de création et de gouvernance des clusters ;
- En 2011 et 2012, ces rencontres se tiendront en Lombardie et au Québec et porteront sur un secteur d'activité porteur de coopérations fructueuses.



Regione Lombardia

provenance du secteur manufacturier désirant développer avec un partenaire un projet de nature industrielle et technologique : acquisition ou cession de savoir-faire ou de brevet pour la fabrication d'un produit ou l'exploitation d'un procédé sous licence; développement conjoint d'un produit ou d'un procédé; création d'une société mixte ou d'une filiale à vocation industrielle, etc.

L'entreprise requérante doit avoir une existence légale d'au moins 1 an. Aucun chiffre d'affaires minimum n'est exigé, mais la capacité technique et financière de réaliser le projet envisagé est l'un des premiers critères d'acceptation.

Le programme s'adresse prioritairement aux entreprises développant leurs activités dans les secteurs de haute technologie.

L'implication d'un Centre de Recherche et Développement ou de Transfert technologique auprès d'une ou des entreprises constitue un plus au dossier mais n'est pas indispensable.

Le comité de suivi mis en place pourra identifier les secteurs prioritaires.

Entreprises non admissibles

Associations professionnelles ou sectorielles; ministères; organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux; entreprises culturelles.

Entreprises de distribution de produits et maisons de commerce; entreprises de services, sauf si elles sont déjà engagées dans un projet de nature industrielle tel que décrit plus haut.

Projets non admissibles

Prospection de clientèles commerciales; recherche de distributeurs commerciaux; import-export; achat de machinerie industrielle, même si cela requiert l'acquisition de "savoir-faire"; stages de formation technique en entreprise, sauf s'il s'agit d'un transfert de technologie relié à un accord industriel et technologique tel que décrit plus haut.

Mise en oeuvre

La mise en œuvre de ce programme, selon les modalités définies par le Québec et la Région Lombardie, est confiée :

- au ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), en ce qui concerne le Québec;
- à la Société Régionale CESTEC ou, selon le projet, à un opérateur déterminé par la Région de Lombardie, en ce qui concerne la Lombardie.

Le programme se présente sous la forme de courtes missions de Québécois en Lombardie



Regione Lombardia

Secteurs prioritaires d'intérêt

1. Technologies agroalimentaires (printemps 2011)
2. Sciences de la vie/biotechnologies
 - *La nanomédecine et la médecine personnalisée sont des sous-secteurs présentant un intérêt particulier.*
3. Aérospatiale
4. Optique photonique

II. Programme d'accords industriels et technologiques entre le Québec et la Lombardie - PAIT

Aide et accompagnement apportés

Les services d'aide et d'accompagnement offerts aux entreprises québécoises (maximum 10 par an) en Lombardie et aux entreprises, aux centres de recherche et aux universités lombards (maximum 10 par an) au Québec comprennent le support organisationnel sur place, l'analyse des besoins de l'organisme, la préparation d'un programme de contacts et de visites.

Pour les projets sélectionnés, une participation dans les frais de mission, selon les différentes modalités appliquées par la Région Lombardie et le Québec, pour le voyage transatlantique est prévue pour les dirigeants ou de cadres techniques de petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier du Québec en Lombardie ou inversement.

La dotation financière annuelle prévue par cette mesure est de 20 000 dollars canadiens pour le Québec et 12,550 euros pour la Région de Lombardie.

Ce soutien vaut uniquement pour les entreprises admissibles suivant les règles et dispositions déterminées mutuellement par le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation du Québec et la Région de Lombardie.

Admissibilité

Sont admissibles au Programme les petites et moyennes entreprises prioritairement en



Regione Lombardia

ou de Lombards au Québec, à l'intention de dirigeants et de cadres techniques d'entreprises.

Les modalités par lesquelles les sujets lombards pourront participer à l'initiative sont les suivantes :

1. Agrégation de sujets (entreprises et/ou centres de recherche et universités) qui participent à une mission sectorielle au Québec ;
2. Sujets qui participent de façon individuelle, sur la base d'un calendrier d'événements d'intérêt international ou sectoriel qui seront signalés par le MDEIE

Une entreprise peut réaliser un maximum de deux missions par projet; le temps requis pour une mission étant habituellement d'une semaine.

Les services offerts comprennent un soutien à la préparation et à l'organisation matérielle du séjour avec la collaboration de l'Antenne économique du Québec à Milan (pour la partie québécoise) et de la Société Régionale CESTEC (pour la partie lombarde), un soutien à la réalisation d'un programme de contacts et de visites.

Pour le Québec est prévue la prise en charge financière du titre de transport transatlantique en classe économique et l'octroi d'un montant forfaitaire par séjour.

Évaluation de l'admissibilité des projets

Le MDEIE et la Région de Lombardie prévoient procéder à l'évaluation conjointe de chacun des projets présentés, en vue de leur contribution financière respective.

Évaluation

Le Québec et la Lombardie prévoient procéder à une évaluation régulière de l'application du programme, et de mettre en place les mécanismes nécessaires à cet effet.

Entrée en vigueur et durée

La durée prévue du programme est d'une durée de deux ans.

Aspects promotionnels

Le Québec et la Lombardie prévoient faire une promotion du programme auprès des entreprises de leurs territoires.



Regione Lombardia

III. Activités d'échanges entre le Québec et la Lombardie secteur recherche, science et technologie

Objectif général

L'objectif de ces échanges est de renforcer des liens scientifiques et économiques en stimulant les partenariats entre chercheurs du Québec et de la Lombardie.

En outre, ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche bilatérale de renforcement des partenariats stratégiques de recherche et vise à développer des synergies et générer des retombées pour les deux régions concernées et positionner les chercheurs dans les projets d'envergure.

Objectifs spécifiques / Résultats attendus

- Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation via le développement de projets innovateurs d'intérêt commun d'abord et dans un domaine stratégique.
- Préciser les projets de coopération scientifique entre les partenaires québécois et lombards.
- Positionner les chercheurs du Québec et ceux de la Lombardie à l'intérieur de grands réseaux de recherche tels que le 7^{ième} Programme-cadre européen de recherche.

Secteur d'activité priorisé

Les secteurs priorisés pourraient être les mêmes que ceux identifiés dans la partie I de l'entente.

IV. Échange d'information au sujet des mécanismes de soutien aux projets de collaboration internationale pour le développement des collaborations ou de projets communs dans différents secteurs à haut contenu technologique et scientifique.

Objectif général

L'objectif de ces échanges consiste à renforcer les liens scientifiques et économiques en stimulant les partenariats entre les chercheurs du Québec et de la Lombardie par l'échange d'information ciblée qui soit d'intérêt pour le Québec et la Région de Lombardie.

Signature ⁷ *Signature*



Regione Lombardia

Initiatives prévues :

1. Échange d'information sur les mécanismes de soutien aux projets de collaboration internationale pour le développement de collaboration ou de projets communs:
 - Programme de financement PSR-SIIRI du MDEIE
 - Instruments de financement des projets de collaboration scientifique internationale de la Région de Lombardie.
2. Publication des informations jugées d'intérêt, dans le Portail du système QUESTIO de la Région de Lombardie (www.questionio.it). Autre site à explorer : le portail du MDEIE dédié à la Recherche et à l'Innovation <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=311>.
3. Consultation régulière entre le MDEIE et la Région de Lombardie sur les projets de collaboration internationale déposés par des chercheurs québécois et lombards dans le cadre d'appels à projets réguliers, selon les calendriers du Québec et de la Région de Lombardie. Cette consultation pourra inclure le transfert d'informations sur les évaluations réalisées de part et d'autre. Le financement des projets, s'il y a lieu, se fera à partir des modalités identifiées dans chaque programme.